

25 JANVIER 2018

La corruption à l'étranger

Auteur : [John Bodrug](#)

Ce guide présente un sommaire de la législation canadienne en matière de lutte contre la corruption des agents publics à l'étranger et au pays. Il s'adresse tout autant aux entités établies au Canada qui exercent des activités à l'étranger qu'aux entreprises étrangères et nationales qui exercent des activités au Canada.

[Télécharger notre perspective.](#)

Personnes-ressources : [John Bodrug](#) et [Léon H. Moubayed](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.